

Une solennité musicale. — Le festival Lamoureux, qui se fera le 23 mars, à l'Hippodrome.

M. Lamoureux, avec son orchestre complet de 110 musiciens, le « Choral Nadau », qui compte 120 exécutants, et les solistes Mme Brunet-Lafleur, et MM. Van Dyck et Rozzi exécuteront divers airs de Beethoven, Berlioz, Liszt, Wagner, Mendelssohn, Schubert, et autres des compositions inconnues du public roubaixien.

Nous reviendrons d'une façon plus détaillée sur cette solennité artistique.

Beaux-Arts. — Un concours vient d'avoir lieu à l'école nationale des Arts décoratifs de Paris, entre les élèves de cours supérieur de dessin. Notre concitoyen M. Henri Lamour, bourgeois de la ville de Roubaix, vient d'être classé premier dans le concours de dessin d'après l'Antique.

Non félicitations les plus sincères à notre concitoyen. Ce nouveau succès justifie une fois de plus la valeur des principes professés par le sympathique directeur de l'Ecole de peinture, de notre ville, M. Mills.

Mercrèdi après-midi, la fille d'un cabaretier du boulevard Bauprépère prévenait l'agent de service dans la rue de Babylone, que son père battait sa mère comme chair à pâté, et qu'il suppliait de mettre un terme à cette scène pénible. L'agent se rendit à l'endroit indiqué et trouva effectivement notre cabaretier, qui se nomme Ferdinand Valcke, en train de frapper violemment sa femme. On fait avoir immédiatement un rassemblement d'une vingtaine de personnes.

Valcke a été l'objet d'un procès-verbal.

Vol. — Jeudi, vers 9 h. 1/2 du soir, M. Victor Vermaas, conducteur de machines, demeurant rue de France, cour Dacoulombier, venait se plaindre à un agent qu'on lui avait volé à l'instinct un portefeuille contenant divers objets dont la nomenclature. Il ajouta qu'il connaissait les voleurs, et qu'il consentait à être poursuivi dans un cabinet de police. Deux agents s'y rendirent et arrêtèrent un peigneur, nommé Louis Blondel et sa femme, qui avaient en leur possession le paquet de M. Vermaas. Les deux coupables ont été conduits au dépôt de détenu, à la disposition de M. le commissaire du 3<sup>e</sup> arrondissement.

Tribunal de simple police. — Audience publique, contrairement à celles des semaines précédentes. Les tribunaux à juger étaient nombreux, au moyen âge, ont troublé le silence, la nuit, en chassant dans les rues de gaies refrains. Malheureusement, ils apprendront à leur dépens que ce n'est pas plus permis qu'autrefois et que les gaudes se feraient à l'avenir à l'abri de la porte des habitants paisibles. Louis P., Arthur E., Gustave D., ont été, entre autres, condamnés de chef à une amende de 15 francs.

La condamnation la plus sévère a été prononcée contre Edouard Vion, qui s'est vu gratifier d'un jour de prison pour violences légères.

Chronique colombophile. — Dans sa séance extraordinaire du 14 février, le conseil colombophile l'Éclaireur du Nord, établie chez M. Emile Mazon, rue Blanchemais, a renouvelé de la façon suivante sa commission administrative: Président, M. Jean-Baptiste Bart; vice-président, M. Désiré Smits; secrétaire, M. Omer Aché; trésorier, M. Emile Mazon; commissaires, MM. Théodore Goube et Emile Olivier.

Ehémérides de la charité roubaixienne. — 1713. (Suite). — Que de malheurs pendant ces sept années de tourment, de privation de pain, de danger de mourir inégalement de faim et attendant pour recevoir quelques secours, le jugement définitif de la gouvernance! Le magistrat, en effet, refusait les demandes et semblait se tenir au compte des réclamations du pauvre. Il ne faudrait pas cependant croire que nos gens de loi, ne s'inquiétaient pas de l'assistance des pauvres; négligeaient ces circonstances particulières et se satisfaisaient de leur esprit pointilliste, leur persistance à ne céder qu'à la contrainte de la justice ou à des ordres supérieurs et formels et surtout leur amour-propre, qui voulait toujours avoir raison et droit, nous n'aurions vraiment pu leur enlever ce point de vue.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Dans sa séance du 19 février, la Chambre a voté la mise à l'ordre du jour de la proposition de rétablissement de la section de Lille à la suite des propositions de loi portant modification du tarif général des douanes.

Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

Le conseil municipal s'est réuni mercredi soir pour terminer l'ordre du jour de la session ordinaire de février. Nos publications plus loin le compléteront de la séance.

Celle-ci n'a pas été brillante pour l'administration qui a subi un échec marqué dans la fameuse question de l'Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints ne voulaient pas d'une musique municipale. Ils prétendaient, non sans raison, que cette création était bien inutile lorsqu'il existait à Tourcoing plusieurs musiques,

toujours prêts à se mettre à la disposition de la municipalité, et cela-ci avait été la disposition de leur conseil. Pourquoi donc grever le budget d'une charge dont la nécessité ne se faisait nullement sentir?

La majorité des conseillers présents n'a pas été de cet avis. On sait, en effet, que cette question de l'Amis Réunis n'est autre chose qu'une réclamation électorale. Et, quand il s'agit de menager les amis, ces messieurs sacrifient volontiers les intérêts de la ville.

M. Dron, le leader de la gauche du conseil, a réclamé le vote pur et simple. On a voté, et le résultat a été une magnifique veste pour l'administration. Elle sera formée des Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints se sont d'ailleurs inclinés devant la décision de la majorité avec une déférence vraiment touchante.

Dans le même sens, il a également été question d'un emprunt de trois millions. Des travaux urgents doivent être exécutés sur divers points de la ville, mais ils occasionneront des dépenses que les crédits supplémentaires, imputables au budget, ne peuvent pas couvrir. D'où la nécessité de recourir à un emprunt.

Si ces trois millions étaient consacrés à des travaux d'une réelle utilité, comme l'embouchement du canal, l'amélioration de la voirie, etc., nous n'y verrions pas de grands inconvénients. Mais nous regrettons que le lycée en absorbera une bonne partie.

En tout cas, une commission de sept membres est nommée pour examiner l'opportunité de cet emprunt et chercher les meilleures voies et moyens de le contracter.

Une petite remarque qui n'est pas sans intérêt: nos édiles sont en progrès sous le rapport de l'assiduité aux séances.

Il y a eu, ces deux semaines, 14 conseillers seulement sur 31 étaient présents; le 11, il y en avait 18; mercredi, 22. Mais il faut ajouter qu'ils sont loin de remplir leur mandat avec conscience sérieuse. Le bruit se répand que certains d'entre eux ne font que constater le vote du rapporteur; on ne fait silence qu'à la fin des questions de la politique et de l'économie sociale.

Ces gens-là seront toujours fidèles à leur devise: La politique avant tout, les affaires ensuite, quand ils n'ont rien à dire.

Un journal de Buzos-Ayres, El Diario, publie à la date du 19 janvier, un article intitulé: Un nouveau conseil, qui est le conseil municipal de Roubaix et Tourcoing. Nous le traduisons littéralement.

« Le ministre des affaires étrangères a pris une excellente mesure en créant un nouveau conseil pour Tourcoing et Roubaix, et en nommant pour le général, M. Henri Grau-Dévemy, chef de la maison H. A. Grau et Co, bien connu sur notre place et établi à Tourcoing.

« Les deux villes de Roubaix et Tourcoing sont en ce moment les centres les plus importants de l'industrie textile en France; elles absorbent à elles seules plus de moitié de l'exportation de laine de la République française. En outre, leur énorme fabrication fait espérer que, comme mercé d'échange avec notre pays prendra un accroissement considérable.

« Par son intelligence et l'affabilité de son caractère, M. Henri Grau-Dévemy, est un homme d'adorable mérite aussi bien dans sa patrie que parmi nous et nous nous réjouissons de sa nomination.

« Nos lecteurs se souviennent de Lecomte, arrêté il y a quelques mois par de nombreux vols qu'il avait commis avec escalade, effraction et arrestation à main armée. Lecomte vient de dénoncer un de ses complices, Henri Tiberghein, monteur de machines et de machines à vapeur, arrêté sous l'inculpation de vol. Tiberghein sera transféré à Lille vendredi matin.

« Nous avons signalé hier un vol au préjudice des époux Houdoubaux, au Blanc-Sau. Les voleurs ont été arrêtés et les objets volés ont été retrouvés dans la maison voisine. Mais il a, moins heureuse que la veille, il n'est pas sans espérer que de quelques paires de chaussures. La police est sur leurs traces.

« Dans la nuit de jeudi à vendredi, des agents, passant vers minuit rue St-Jacques, ont trouvé couché, ivre-mort, sur la voie publique, un individu qui s'identifia par son nom, qui venait de l'Industrie matin, revenu à son état normal, cet homme a déclaré se nommer Griffart, marchand ambulancier, natif d'Épinoy (Pas-de-Calais).

« Extradits. — Le gendarmier de Bruxelles a remis à celle de Tourcoing: 1° Pierre Bardot, de Lichaise (Charente), condamné à Nantes à 14 ans de travaux forcés pour banqueroute frauduleuse.

2° Louis Sag'ain, employé de commerce à Valenciennes, condamné à Paris à 10 ans de travaux forcés pour faux.

« Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Dans sa séance du 19 février, la Chambre a voté la mise à l'ordre du jour de la proposition de rétablissement de la section de Lille à la suite des propositions de loi portant modification du tarif général des douanes.

Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

Le conseil municipal s'est réuni mercredi soir pour terminer l'ordre du jour de la session ordinaire de février. Nos publications plus loin le compléteront de la séance.

Celle-ci n'a pas été brillante pour l'administration qui a subi un échec marqué dans la fameuse question de l'Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints ne voulaient pas d'une musique municipale. Ils prétendaient, non sans raison, que cette création était bien inutile lorsqu'il existait à Tourcoing plusieurs musiques,

toujours prêts à se mettre à la disposition de la municipalité, et cela-ci avait été la disposition de leur conseil. Pourquoi donc grever le budget d'une charge dont la nécessité ne se faisait nullement sentir?

La majorité des conseillers présents n'a pas été de cet avis. On sait, en effet, que cette question de l'Amis Réunis n'est autre chose qu'une réclamation électorale. Et, quand il s'agit de menager les amis, ces messieurs sacrifient volontiers les intérêts de la ville.

M. Dron, le leader de la gauche du conseil, a réclamé le vote pur et simple. On a voté, et le résultat a été une magnifique veste pour l'administration. Elle sera formée des Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints se sont d'ailleurs inclinés devant la décision de la majorité avec une déférence vraiment touchante.

Dans le même sens, il a également été question d'un emprunt de trois millions. Des travaux urgents doivent être exécutés sur divers points de la ville, mais ils occasionneront des dépenses que les crédits supplémentaires, imputables au budget, ne peuvent pas couvrir. D'où la nécessité de recourir à un emprunt.

Si ces trois millions étaient consacrés à des travaux d'une réelle utilité, comme l'embouchement du canal, l'amélioration de la voirie, etc., nous n'y verrions pas de grands inconvénients. Mais nous regrettons que le lycée en absorbera une bonne partie.

En tout cas, une commission de sept membres est nommée pour examiner l'opportunité de cet emprunt et chercher les meilleures voies et moyens de le contracter.

Une petite remarque qui n'est pas sans intérêt: nos édiles sont en progrès sous le rapport de l'assiduité aux séances.

Il y a eu, ces deux semaines, 14 conseillers seulement sur 31 étaient présents; le 11, il y en avait 18; mercredi, 22. Mais il faut ajouter qu'ils sont loin de remplir leur mandat avec conscience sérieuse. Le bruit se répand que certains d'entre eux ne font que constater le vote du rapporteur; on ne fait silence qu'à la fin des questions de la politique et de l'économie sociale.

Ces gens-là seront toujours fidèles à leur devise: La politique avant tout, les affaires ensuite, quand ils n'ont rien à dire.

Un journal de Buzos-Ayres, El Diario, publie à la date du 19 janvier, un article intitulé: Un nouveau conseil, qui est le conseil municipal de Roubaix et Tourcoing. Nous le traduisons littéralement.

« Le ministre des affaires étrangères a pris une excellente mesure en créant un nouveau conseil pour Tourcoing et Roubaix, et en nommant pour le général, M. Henri Grau-Dévemy, chef de la maison H. A. Grau et Co, bien connu sur notre place et établi à Tourcoing.

« Les deux villes de Roubaix et Tourcoing sont en ce moment les centres les plus importants de l'industrie textile en France; elles absorbent à elles seules plus de moitié de l'exportation de laine de la République française. En outre, leur énorme fabrication fait espérer que, comme mercé d'échange avec notre pays prendra un accroissement considérable.

« Par son intelligence et l'affabilité de son caractère, M. Henri Grau-Dévemy, est un homme d'adorable mérite aussi bien dans sa patrie que parmi nous et nous nous réjouissons de sa nomination.

« Nos lecteurs se souviennent de Lecomte, arrêté il y a quelques mois par de nombreux vols qu'il avait commis avec escalade, effraction et arrestation à main armée. Lecomte vient de dénoncer un de ses complices, Henri Tiberghein, monteur de machines et de machines à vapeur, arrêté sous l'inculpation de vol. Tiberghein sera transféré à Lille vendredi matin.

« Nous avons signalé hier un vol au préjudice des époux Houdoubaux, au Blanc-Sau. Les voleurs ont été arrêtés et les objets volés ont été retrouvés dans la maison voisine. Mais il a, moins heureuse que la veille, il n'est pas sans espérer que de quelques paires de chaussures. La police est sur leurs traces.

« Dans la nuit de jeudi à vendredi, des agents, passant vers minuit rue St-Jacques, ont trouvé couché, ivre-mort, sur la voie publique, un individu qui s'identifia par son nom, qui venait de l'Industrie matin, revenu à son état normal, cet homme a déclaré se nommer Griffart, marchand ambulancier, natif d'Épinoy (Pas-de-Calais).

« Extradits. — Le gendarmier de Bruxelles a remis à celle de Tourcoing: 1° Pierre Bardot, de Lichaise (Charente), condamné à Nantes à 14 ans de travaux forcés pour banqueroute frauduleuse.

2° Louis Sag'ain, employé de commerce à Valenciennes, condamné à Paris à 10 ans de travaux forcés pour faux.

« Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Dans sa séance du 19 février, la Chambre a voté la mise à l'ordre du jour de la proposition de rétablissement de la section de Lille à la suite des propositions de loi portant modification du tarif général des douanes.

Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

Le conseil municipal s'est réuni mercredi soir pour terminer l'ordre du jour de la session ordinaire de février. Nos publications plus loin le compléteront de la séance.

Celle-ci n'a pas été brillante pour l'administration qui a subi un échec marqué dans la fameuse question de l'Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints ne voulaient pas d'une musique municipale. Ils prétendaient, non sans raison, que cette création était bien inutile lorsqu'il existait à Tourcoing plusieurs musiques,

toujours prêts à se mettre à la disposition de la municipalité, et cela-ci avait été la disposition de leur conseil. Pourquoi donc grever le budget d'une charge dont la nécessité ne se faisait nullement sentir?

La majorité des conseillers présents n'a pas été de cet avis. On sait, en effet, que cette question de l'Amis Réunis n'est autre chose qu'une réclamation électorale. Et, quand il s'agit de menager les amis, ces messieurs sacrifient volontiers les intérêts de la ville.

M. Dron, le leader de la gauche du conseil, a réclamé le vote pur et simple. On a voté, et le résultat a été une magnifique veste pour l'administration. Elle sera formée des Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints se sont d'ailleurs inclinés devant la décision de la majorité avec une déférence vraiment touchante.

Dans le même sens, il a également été question d'un emprunt de trois millions. Des travaux urgents doivent être exécutés sur divers points de la ville, mais ils occasionneront des dépenses que les crédits supplémentaires, imputables au budget, ne peuvent pas couvrir. D'où la nécessité de recourir à un emprunt.

Si ces trois millions étaient consacrés à des travaux d'une réelle utilité, comme l'embouchement du canal, l'amélioration de la voirie, etc., nous n'y verrions pas de grands inconvénients. Mais nous regrettons que le lycée en absorbera une bonne partie.

En tout cas, une commission de sept membres est nommée pour examiner l'opportunité de cet emprunt et chercher les meilleures voies et moyens de le contracter.

Une petite remarque qui n'est pas sans intérêt: nos édiles sont en progrès sous le rapport de l'assiduité aux séances.

Il y a eu, ces deux semaines, 14 conseillers seulement sur 31 étaient présents; le 11, il y en avait 18; mercredi, 22. Mais il faut ajouter qu'ils sont loin de remplir leur mandat avec conscience sérieuse. Le bruit se répand que certains d'entre eux ne font que constater le vote du rapporteur; on ne fait silence qu'à la fin des questions de la politique et de l'économie sociale.

Ces gens-là seront toujours fidèles à leur devise: La politique avant tout, les affaires ensuite, quand ils n'ont rien à dire.

Un journal de Buzos-Ayres, El Diario, publie à la date du 19 janvier, un article intitulé: Un nouveau conseil, qui est le conseil municipal de Roubaix et Tourcoing. Nous le traduisons littéralement.

« Le ministre des affaires étrangères a pris une excellente mesure en créant un nouveau conseil pour Tourcoing et Roubaix, et en nommant pour le général, M. Henri Grau-Dévemy, chef de la maison H. A. Grau et Co, bien connu sur notre place et établi à Tourcoing.

« Les deux villes de Roubaix et Tourcoing sont en ce moment les centres les plus importants de l'industrie textile en France; elles absorbent à elles seules plus de moitié de l'exportation de laine de la République française. En outre, leur énorme fabrication fait espérer que, comme mercé d'échange avec notre pays prendra un accroissement considérable.

« Par son intelligence et l'affabilité de son caractère, M. Henri Grau-Dévemy, est un homme d'adorable mérite aussi bien dans sa patrie que parmi nous et nous nous réjouissons de sa nomination.

« Nos lecteurs se souviennent de Lecomte, arrêté il y a quelques mois par de nombreux vols qu'il avait commis avec escalade, effraction et arrestation à main armée. Lecomte vient de dénoncer un de ses complices, Henri Tiberghein, monteur de machines et de machines à vapeur, arrêté sous l'inculpation de vol. Tiberghein sera transféré à Lille vendredi matin.

« Nous avons signalé hier un vol au préjudice des époux Houdoubaux, au Blanc-Sau. Les voleurs ont été arrêtés et les objets volés ont été retrouvés dans la maison voisine. Mais il a, moins heureuse que la veille, il n'est pas sans espérer que de quelques paires de chaussures. La police est sur leurs traces.

« Dans la nuit de jeudi à vendredi, des agents, passant vers minuit rue St-Jacques, ont trouvé couché, ivre-mort, sur la voie publique, un individu qui s'identifia par son nom, qui venait de l'Industrie matin, revenu à son état normal, cet homme a déclaré se nommer Griffart, marchand ambulancier, natif d'Épinoy (Pas-de-Calais).

« Extradits. — Le gendarmier de Bruxelles a remis à celle de Tourcoing: 1° Pierre Bardot, de Lichaise (Charente), condamné à Nantes à 14 ans de travaux forcés pour banqueroute frauduleuse.

2° Louis Sag'ain, employé de commerce à Valenciennes, condamné à Paris à 10 ans de travaux forcés pour faux.

« Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Dans sa séance du 19 février, la Chambre a voté la mise à l'ordre du jour de la proposition de rétablissement de la section de Lille à la suite des propositions de loi portant modification du tarif général des douanes.

Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

Le conseil municipal s'est réuni mercredi soir pour terminer l'ordre du jour de la session ordinaire de février. Nos publications plus loin le compléteront de la séance.

« Celle-ci n'a pas été brillante pour l'administration qui a subi un échec marqué dans la fameuse question de l'Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints ne voulaient pas d'une musique municipale. Ils prétendaient, non sans raison, que cette création était bien inutile lorsqu'il existait à Tourcoing plusieurs musiques,

toujours prêts à se mettre à la disposition de la municipalité, et cela-ci avait été la disposition de leur conseil. Pourquoi donc grever le budget d'une charge dont la nécessité ne se faisait nullement sentir?

La majorité des conseillers présents n'a pas été de cet avis. On sait, en effet, que cette question de l'Amis Réunis n'est autre chose qu'une réclamation électorale. Et, quand il s'agit de menager les amis, ces messieurs sacrifient volontiers les intérêts de la ville.

M. Dron, le leader de la gauche du conseil, a réclamé le vote pur et simple. On a voté, et le résultat a été une magnifique veste pour l'administration. Elle sera formée des Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints se sont d'ailleurs inclinés devant la décision de la majorité avec une déférence vraiment touchante.

Dans le même sens, il a également été question d'un emprunt de trois millions. Des travaux urgents doivent être exécutés sur divers points de la ville, mais ils occasionneront des dépenses que les crédits supplémentaires, imputables au budget, ne peuvent pas couvrir. D'où la nécessité de recourir à un emprunt.

Si ces trois millions étaient consacrés à des travaux d'une réelle utilité, comme l'embouchement du canal, l'amélioration de la voirie, etc., nous n'y verrions pas de grands inconvénients. Mais nous regrettons que le lycée en absorbera une bonne partie.

En tout cas, une commission de sept membres est nommée pour examiner l'opportunité de cet emprunt et chercher les meilleures voies et moyens de le contracter.

Une petite remarque qui n'est pas sans intérêt: nos édiles sont en progrès sous le rapport de l'assiduité aux séances.

Il y a eu, ces deux semaines, 14 conseillers seulement sur 31 étaient présents; le 11, il y en avait 18; mercredi, 22. Mais il faut ajouter qu'ils sont loin de remplir leur mandat avec conscience sérieuse. Le bruit se répand que certains d'entre eux ne font que constater le vote du rapporteur; on ne fait silence qu'à la fin des questions de la politique et de l'économie sociale.

Ces gens-là seront toujours fidèles à leur devise: La politique avant tout, les affaires ensuite, quand ils n'ont rien à dire.

Un journal de Buzos-Ayres, El Diario, publie à la date du 19 janvier, un article intitulé: Un nouveau conseil, qui est le conseil municipal de Roubaix et Tourcoing. Nous le traduisons littéralement.

« Le ministre des affaires étrangères a pris une excellente mesure en créant un nouveau conseil pour Tourcoing et Roubaix, et en nommant pour le général, M. Henri Grau-Dévemy, chef de la maison H. A. Grau et Co, bien connu sur notre place et établi à Tourcoing.

« Les deux villes de Roubaix et Tourcoing sont en ce moment les centres les plus importants de l'industrie textile en France; elles absorbent à elles seules plus de moitié de l'exportation de laine de la République française. En outre, leur énorme fabrication fait espérer que, comme mercé d'échange avec notre pays prendra un accroissement considérable.

« Par son intelligence et l'affabilité de son caractère, M. Henri Grau-Dévemy, est un homme d'adorable mérite aussi bien dans sa patrie que parmi nous et nous nous réjouissons de sa nomination.

« Nos lecteurs se souviennent de Lecomte, arrêté il y a quelques mois par de nombreux vols qu'il avait commis avec escalade, effraction et arrestation à main armée. Lecomte vient de dénoncer un de ses complices, Henri Tiberghein, monteur de machines et de machines à vapeur, arrêté sous l'inculpation de vol. Tiberghein sera transféré à Lille vendredi matin.

« Nous avons signalé hier un vol au préjudice des époux Houdoubaux, au Blanc-Sau. Les voleurs ont été arrêtés et les objets volés ont été retrouvés dans la maison voisine. Mais il a, moins heureuse que la veille, il n'est pas sans espérer que de quelques paires de chaussures. La police est sur leurs traces.

« Dans la nuit de jeudi à vendredi, des agents, passant vers minuit rue St-Jacques, ont trouvé couché, ivre-mort, sur la voie publique, un individu qui s'identifia par son nom, qui venait de l'Industrie matin, revenu à son état normal, cet homme a déclaré se nommer Griffart, marchand ambulancier, natif d'Épinoy (Pas-de-Calais).

« Extradits. — Le gendarmier de Bruxelles a remis à celle de Tourcoing: 1° Pierre Bardot, de Lichaise (Charente), condamné à Nantes à 14 ans de travaux forcés pour banqueroute frauduleuse.

2° Louis Sag'ain, employé de commerce à Valenciennes, condamné à Paris à 10 ans de travaux forcés pour faux.

« Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Dans sa séance du 19 février, la Chambre a voté la mise à l'ordre du jour de la proposition de rétablissement de la section de Lille à la suite des propositions de loi portant modification du tarif général des douanes.

Le conseil municipal de Roubaix, en réponse à la société humaine de Dunkerque, vote une somme de 500 francs pour secours des familles de marins naufragés en 1836, mais décide qu'il ne sera ouvert aucune souscription, et qu'il ne sera fait aucune dans la ville. (Archives de Roubaix D. I. (v) 3.)

Le conseil municipal s'est réuni mercredi soir pour terminer l'ordre du jour de la session ordinaire de février. Nos publications plus loin le compléteront de la séance.

Celle-ci n'a pas été brillante pour l'administration qui a subi un échec marqué dans la fameuse question de l'Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints ne voulaient pas d'une musique municipale. Ils prétendaient, non sans raison, que cette création était bien inutile lorsqu'il existait à Tourcoing plusieurs musiques,

toujours prêts à se mettre à la disposition de la municipalité, et cela-ci avait été la disposition de leur conseil. Pourquoi donc grever le budget d'une charge dont la nécessité ne se faisait nullement sentir?

La majorité des conseillers présents n'a pas été de cet avis. On sait, en effet, que cette question de l'Amis Réunis n'est autre chose qu'une réclamation électorale. Et, quand il s'agit de menager les amis, ces messieurs sacrifient volontiers les intérêts de la ville.

M. Dron, le leader de la gauche du conseil, a réclamé le vote pur et simple. On a voté, et le résultat a été une magnifique veste pour l'administration. Elle sera formée des Amis Réunis.

M. Hasebroeck et ses adjoints se sont d'ailleurs inclinés devant la décision de la majorité avec une déférence vraiment touchante.

Dans le même sens, il a également été question d'un emprunt de trois millions. Des travaux urgents doivent être exécutés sur divers points de la ville, mais ils occasionneront des dépenses que les crédits supplémentaires, imputables au budget, ne peuvent pas couvrir. D'où la nécessité de recourir à un emprunt.

Si ces trois millions étaient consacrés à des travaux d'une réelle utilité, comme l'embouchement du canal, l'amélioration de la voirie, etc., nous n'y verrions pas de grands inconvénients. Mais nous regrettons que le lycée en absorbera une bonne partie.

En tout cas, une commission de sept membres est nommée pour examiner l'opportunité de cet emprunt et chercher les meilleures voies et moyens de le contracter.

Une petite remarque qui n'est pas sans intérêt: nos édiles sont en progrès sous le rapport de l'assiduité aux séances.

Il y a eu, ces deux semaines, 14 conseillers seulement sur 31 étaient présents; le 11, il y en avait 18; mercredi, 22. Mais il faut ajouter qu'ils sont loin de remplir leur mandat avec conscience sérieuse. Le bruit se répand que certains d'entre eux ne font que constater le vote du rapporteur; on ne fait silence qu'à la fin des questions de la politique et de l'économie sociale.

Ces gens-là seront toujours fidèles à leur devise: La politique avant tout, les affaires ensuite, quand ils n'ont rien à dire.

Un journal de Buzos-Ayres, El Diario, publie à la date du 19 janvier, un article intitulé: Un nouveau conseil, qui est le conseil municipal de Roubaix et Tourcoing. Nous le traduisons littéralement.

« Le ministre des affaires étrangères a pris une excellente mesure en créant un nouveau conseil pour Tourcoing et Roubaix, et en nommant pour le général, M. Henri Grau-Dévemy, chef de la maison H. A. Grau et Co, bien connu sur notre place et établi à Tourcoing.

« Les deux villes de Roubaix et Tourcoing sont en ce moment les centres les plus importants de l'industrie textile en France; elles absorbent à elles seules plus de moitié de l'exportation de laine de la République française. En outre, leur énorme fabrication fait espérer que, comme mercé d'échange avec notre pays prendra un accroissement considérable.

« Par son intelligence et l'affabilité de son caractère, M. Henri Grau-Dévemy, est un homme d'adorable mérite aussi bien dans sa patrie que parmi nous et nous nous réjouissons de sa nomination.

« Nos lecteurs se souviennent de Lecomte, arrêté il y a quelques mois par de nombreux vols qu'il avait commis avec escalade, effraction et arrestation à main armée. Lecomte vient de dénoncer un de ses complices, Henri Tiberghein, monteur de machines et de machines à vapeur, arrêté sous l'inculpation de vol. Tiberghein sera transféré à Lille vendredi